

MAIRIE D'OLLOIX

Conseil municipal du 02 octobre 2018

Présents : Philippe MARC-CHANDEZE Maire, Dominique FUSY adjoint, Sandrine KOZAN, Alain HERITIER, Claudette CHAFSEY, Alexandra DUSSABY et Isabelle TRIPEAU conseillers municipaux.

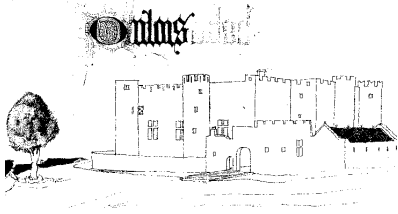
Pouvoir : Béatrice BELLARD donne pouvoir à Philippe MARC-CHANDEZE

Absente : Myrtille FERRE

Secrétaire de séance : Dominique FUSY.

Ordre du Jour :

- 1) Vente du délaissé communal devant propriété « Baratier/Rueda »
- 2) Point sur la station d'épuration du Bourg
- 3) Projet de la mise en sécurité amont de la station
- 4) Demandes de modification du PLU
- 5) Lancement des audits du SIVOM de l'eau (SME)
- 6) Point contentieux avec St Nectaire
- 7) Fête de la Ronce
- 8) Bulletin municipal
- 9) Point sur la pose des compteurs
- 10) Nettoyage du château d'eau
- 11) Questions diverses



Mairie d'OLLOIX

1. Vente du délaissé communal devant propriété « Baratier/Rueda »

Le bâtiment jusque là en vente à coté de la mairie a trouvé un acquéreur. La vente est conditionnée à ce que la commune leur vende la petite cour devant la maison.

Le Maire propose que la commune réponde favorablement à cette demande en vendant cette petite cours.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

2. Point sur la station d'épuration du Bourg

Le chantier est presque terminé, sa pré-réception sera faite le 04 octobre prochain. Il reste la clôture à terminer.

3. Projet de la mise en sécurité amont de la station

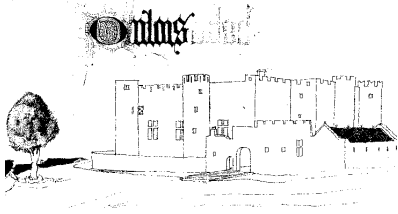
Il a été constaté des arrivées possibles d'eau pluviale très importantes en amont de la station du bourg. Cette situation pourrait endommager la nouvelle station. Il est donc indispensable de construire un système d'écrêtement d'apport d'eau pluviale. Une solution nécessiterait de passer des servitudes avec les propriétaires du terrain en amont et aval afin de faire un fossé contournant la station pour se jeter dans le fossé en aval de la station. Egis a été chargé de réaliser une pré-étude.

4. Demandes de modification du PLU

- M. et Mme Agat ont un projet de construction d'une maison d'habitation route de Granchamp. Dans ce cadre ils souhaitent une implantation qui nécessite une modification du PLU.

- M. Servier souhaiterait construire un local de vente et d'habitation sur une de ses parcelles à coté du château d'eau. Il envisage aussi un projet de construction d'une nouvelle bergerie dans sa parcelle derrière chez M. Vayssie.

Ces demandes nécessitent une modification du PLU. Par conséquent la commune n'a plus la main sur ces modifications et c'est à Mond'Arverne d'étudier ces demandes. En effet la compétence PLU est de la responsabilité de la communauté de communes. Le PLU est en phase d'élaboration et l'enquête publique va débiter. Les personnes voulant contester doivent donc se faire connaître dans ce cadre.



MAIRIE D'OLLOIX

5. Lancement des audits du SIVOM de l'eau (SME)

L'audit réalisé par le SME a commencé au mois de septembre pour une reprise de la concession en janvier 2019. Tous les compteurs seront remplacés.

6. Point contentieux avec St Nectaire

Philippe MARC-CHANDEZE, Alain HERITIER et des représentants de l'association Eau Lois rencontreront Maître Maisonneuve le 06 octobre prochain pour faire le point du dossier en contentieux avec St Nectaire. Les arguments des deux parties sont connus. Le tribunal de grande instance fixera les prochaines échéances.

7. Bilan de la fête de la Mûre

Cette fête est considérée comme une réussite. 120 repas ont été servis le soir. Un bilan sera fait avec les associations.

8. Bulletin municipal

Décision de faire le prochain bulletin municipal en janvier 2019.

9. Points sur la pose des compteurs

Tous les points de livraison en eau de la commune sont maintenant équipés de compteurs.

10. Nettoyage du château d'eau

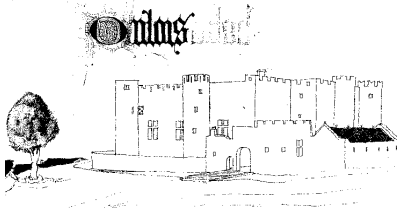
Un nettoyage du château sera programmé par Alain HERITIER.

11. Questions diverses

Camping

Bilan financier 2018 : 3262 € de recette

Maintenance et sécurité informatique



MAIRIE D'OLLOIX

La prestation concernant le stockage des données informatiques, réalisée par la société JVS est reconduit. Montant :628,40€

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

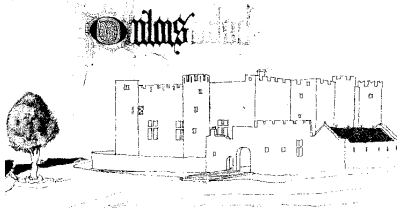
En gazonnage du cimetière

La commune souhaite engazonner le cimetière, ceci afin d'éviter le ravinement et d'en faciliter l'entretien étant donné que l'emploi des pesticides est interdit (toléré dans les cimetières notamment pour l'instant ...) A. Dussaby se charge de contacter la FREDON

Circulation

Claudette Chafsey fait remarquer qu'il faut faire un marquage au sol pour clarifier les règles de circulation autour du rocher à l'entrée du lotissement. Un marquage au sol sera fait par l'employé communal. Un courrier sera fait aux habitants du lotissement.

Fin du conseil municipal.



MAIRIE D'OLLOIX

Conseil municipal du 02 octobre 2018

Présents : Philippe MARC-CHANDEZE Maire, Dominique FUSY adjoint, Sandrine KOZAN, Alain HERITIER, Claudette CHAFSEY, Alexandra DUSSABY et Isabelle TRIPEAU conseillers municipaux.

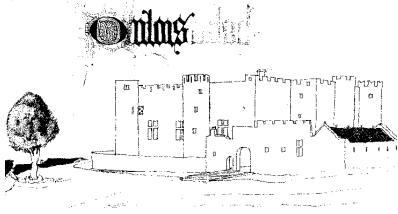
Pouvoir : Béatrice BELLARD donne pouvoir à Philippe MARC-CHANDEZE

Absente : Myrtille FERRE

Secrétaire de séance : Dominique FUSY.

<u>Ordre du Jour</u> :

- 1) Vente du délaissé communal devant propriété « Baratier/Rueda »
- 2) Point sur la station d'épuration du Bourg
- 3) Projet de la mise en sécurité amont de la station
- 4) Demandes de modification du PLU
- 5) Lancement des audits du SIVOM de l'eau (SME)
- 6) Point contentieux avec St Nectaire
- 7) Fête de la Ronce
- 8) Bulletin municipal
- 9) Point sur la pose des compteurs
- 10) Nettoyage du château d'eau
- 11) Questions diverses



Mairie d'OLLOIX

1. Vente du délaissé communal devant propriété « Baratier/Rueda »

Le bâtiment jusque là en vente à coté de la mairie a trouvé un acquéreur. La vente est conditionnée à ce que la commune leur vende la petite cour devant la maison.

Le Maire propose que la commune réponde favorablement à cette demande en vendant cette petite cours.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

2. Point sur la station d'épuration du Bourg

Le chantier est presque terminé, sa pré-réception sera faite le 04 octobre prochain. Il reste la clôture à terminer.

3. Projet de la mise en sécurité amont de la station

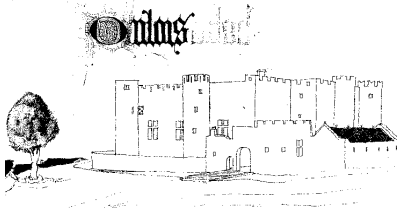
Il a été constaté des arrivées possibles d'eau pluviale très importantes en amont de la station du bourg. Cette situation pourrait endommager la nouvelle station. Il est donc indispensable de construire un système d'écrêtement d'apport d'eau pluviale. Une solution nécessiterait de passer des servitudes avec les propriétaires du terrain en amont et aval afin de faire un fossé contournant la station pour se jeter dans le fossé en aval de la station. Egis a été chargé de réaliser une pré-étude.

4. Demandes de modification du PLU

- M. et Mme Agat ont un projet de construction d'une maison d'habitation route de Granchamp. Dans ce cadre ils souhaitent une implantation qui nécessite une modification du PLU.

- M. Servier souhaiterait construire un local de vente et d'habitation sur une de ses parcelles à coté du château d'eau. Il envisage aussi un projet de construction d'une nouvelle bergerie dans sa parcelle derrière chez M. Vayssie.

Ces demandes nécessitent une modification du PLUI. Par conséquent la commune n'a plus la main sur ces modifications et c'est à Mond'Arverne d'étudier ces demandes. En effet la compétence PLU est de la responsabilité de la communauté de communes. Le PLUi est en phase d'élaboration et l'enquête publique va débiter. Les personnes voulant contester doivent donc se faire connaître dans ce cadre.



MAIRIE D'OLLOIX

5. Lancement des audits du SIVOM de l'eau (SME)

L'audit réalisé par le SME a commencé au mois de septembre pour une reprise de la concession en janvier 2019. Tous les compteurs seront remplacés.

6. Point contentieux avec St Nectaire

Philippe MARC-CHANDEZE, Alain HERITIER et des représentants de l'association Eau Lois rencontreront Maître Maisonneuve le 06 octobre prochain pour faire le point du dossier en contentieux avec St Nectaire. Les arguments des deux parties sont connus. Le tribunal de grande instance fixera les prochaines échéances.

7. Bilan de la fête de la Mûre

Cette fête est considérée comme une réussite. 120 repas ont été servis le soir. Un bilan sera fait avec les associations.

8. Bulletin municipal

Décision de faire le prochain bulletin municipal en janvier 2019.

9. Points sur la pose des compteurs

Tous les points de livraison en eau de la commune sont maintenant équipés de compteurs.

10. Nettoyage du château d'eau

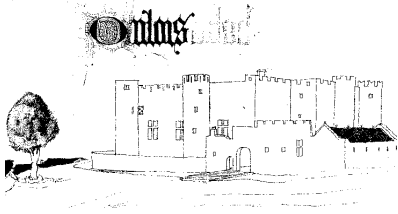
Un nettoyage du château sera programmé par Alain HERITIER.

11. Questions diverses

Camping

Bilan financier 2018 : 3262 € de recette

Maintenance et sécurité informatique



MAIRIE D'OLLOIX

La prestation concernant le stockage des données informatiques, réalisée par la société JVS est reconduit. Montant :628,40€

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

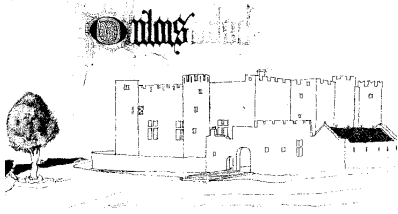
En gazonnage du cimetière

La commune souhaite engazonner le cimetière, ceci afin d'éviter le ravinement et d'en faciliter l'entretien étant donné que l'emploi des pesticides est interdit (toléré dans les cimetières notamment pour l'instant ...) A. Dussaby se charge de contacter la FREDON

Circulation

Claudette Chafsey fait remarquer qu'il faut faire un marquage au sol pour clarifier les règles de circulation autour du rocher à l'entrée du lotissement. Un marquage au sol sera fait par l'employé communal. Un courrier sera fait aux habitants du lotissement.

Fin du conseil municipal.



Mairie d'OLLOIX

Conseil municipal du 02 octobre 2018

Présents : Philippe MARC-CHANDEZE Maire, Dominique FUSY adjoint, Sandrine KOZAN, Alain HERITIER, Claudette CHAFSEY, Alexandra DUSSABY et Isabelle TRIPEAU conseillers municipaux.

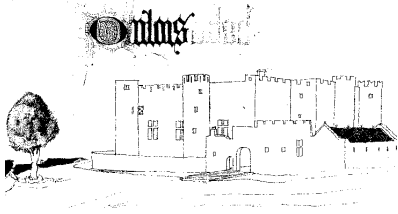
Pouvoir : Béatrice BELLARD donne pouvoir à Philippe MARC-CHANDEZE

Absente : Myrtille FERRE

Secrétaire de séance : Dominique FUSY.

<u>Ordre du Jour</u> :

- 1) Vente du délaissé communal devant propriété « Baratier/Rueda »
- 2) Point sur la station d'épuration du Bourg
- 3) Projet de la mise en sécurité amont de la station
- 4) Demandes de modification du PLU
- 5) Lancement des audits du SIVOM de l'eau (SME)
- 6) Point contentieux avec St Nectaire
- 7) Fête de la Ronce
- 8) Bulletin municipal
- 9) Point sur la pose des compteurs
- 10) Nettoyage du château d'eau
- 11) Questions diverses



Mairie d'OLLOIX

1. Vente du délaissé communal devant propriété « Baratier/Rueda »

Le bâtiment jusque là en vente à coté de la mairie a trouvé un acquéreur. La vente est conditionnée à ce que la commune leur vende la petite cour devant la maison.

Le Maire propose que la commune réponde favorablement à cette demande en vendant cette petite cours.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

2. Point sur la station d'épuration du Bourg

Le chantier est presque terminé, sa pré-réception sera faite le 04 octobre prochain. Il reste la clôture à terminer.

3. Projet de la mise en sécurité amont de la station

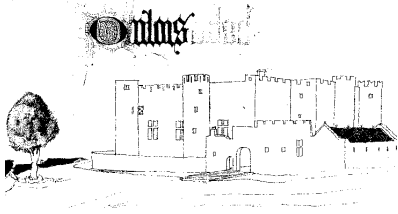
Il a été constaté des arrivées possibles d'eau pluviale très importantes en amont de la station du bourg. Cette situation pourrait endommager la nouvelle station. Il est donc indispensable de construire un système d'écrêtement d'apport d'eau pluviale. Une solution nécessiterait de passer des servitudes avec les propriétaires du terrain en amont et aval afin de faire un fossé contournant la station pour se jeter dans le fossé en aval de la station. Egis a été chargé de réaliser une pré-étude.

4. Demandes de modification du PLU

- M. et Mme Agat ont un projet de construction d'une maison d'habitation route de Granchamp. Dans ce cadre ils souhaitent une implantation qui nécessite une modification du PLU.

- M. Servier souhaiterait construire un local de vente et d'habitation sur une de ses parcelles à coté du château d'eau. Il envisage aussi un projet de construction d'une nouvelle bergerie dans sa parcelle derrière chez M. Vayssie.

Ces demandes nécessitent une modification du PLU. Par conséquent la commune n'a plus la main sur ces modifications et c'est à Mond'Arverne d'étudier ces demandes. En effet la compétence PLU est de la responsabilité de la communauté de communes. Le PLU est en phase d'élaboration et l'enquête publique va débiter. Les personnes voulant contester doivent donc se faire connaître dans ce cadre.



MAIRIE D'OLLOIX

5. Lancement des audits du SIVOM de l'eau (SME)

L'audit réalisé par le SME a commencé au mois de septembre pour une reprise de la concession en janvier 2019. Tous les compteurs seront remplacés.

6. Point contentieux avec St Nectaire

Philippe MARC-CHANDEZE, Alain HERITIER et des représentants de l'association Eau Lois rencontreront Maître Maisonneuve le 06 octobre prochain pour faire le point du dossier en contentieux avec St Nectaire. Les arguments des deux parties sont connus. Le tribunal de grande instance fixera les prochaines échéances.

7. Bilan de la fête de la Mûre

Cette fête est considérée comme une réussite. 120 repas ont été servis le soir. Un bilan sera fait avec les associations.

8. Bulletin municipal

Décision de faire le prochain bulletin municipal en janvier 2019.

9. Points sur la pose des compteurs

Tous les points de livraison en eau de la commune sont maintenant équipés de compteurs.

10. Nettoyage du château d'eau

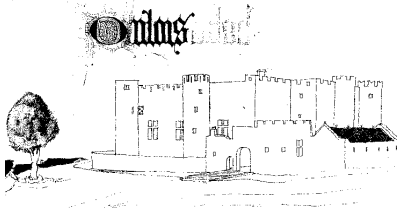
Un nettoyage du château sera programmé par Alain HERITIER.

11. Questions diverses

Camping

Bilan financier 2018 : 3262 € de recette

Maintenance et sécurité informatique



MAIRIE D'OLLOIX

La prestation concernant le stockage des données informatiques, réalisée par la société JVS est reconduit. Montant :628,40€

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

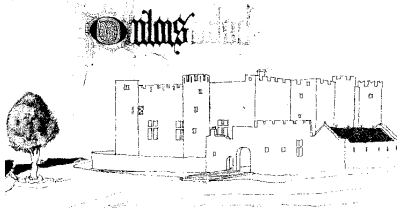
En gazonnage du cimetière

La commune souhaite engazonner le cimetière, ceci afin d'éviter le ravinement et d'en faciliter l'entretien étant donné que l'emploi des pesticides est interdit (toléré dans les cimetières notamment pour l'instant ...) A. Dussaby se charge de contacter la FREDON

Circulation

Claudette Chafsey fait remarquer qu'il faut faire un marquage au sol pour clarifier les règles de circulation autour du rocher à l'entrée du lotissement. Un marquage au sol sera fait par l'employé communal. Un courrier sera fait aux habitants du lotissement.

Fin du conseil municipal.



MAIRIE D'OLLOIX

Conseil municipal du 02 octobre 2018

Présents : Philippe MARC-CHANDEZE Maire, Dominique FUSY adjoint, Sandrine KOZAN, Alain HERITIER, Claudette CHAFSEY, Alexandra DUSSABY et Isabelle TRIPEAU conseillers municipaux.

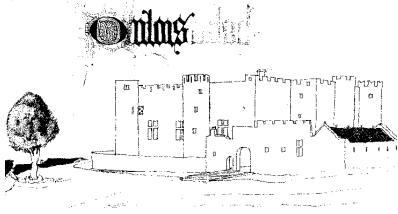
Pouvoir : Béatrice BELLARD donne pouvoir à Philippe MARC-CHANDEZE

Absente : Myrtille FERRE

Secrétaire de séance : Dominique FUSY.

<u>Ordre du Jour</u> :

- 1) Vente du délaissé communal devant propriété « Baratier/Rueda »
- 2) Point sur la station d'épuration du Bourg
- 3) Projet de la mise en sécurité amont de la station
- 4) Demandes de modification du PLU
- 5) Lancement des audits du SIVOM de l'eau (SME)
- 6) Point contentieux avec St Nectaire
- 7) Fête de la Ronce
- 8) Bulletin municipal
- 9) Point sur la pose des compteurs
- 10) Nettoyage du château d'eau
- 11) Questions diverses



Mairie d'OLLOIX

1. Vente du délaissé communal devant propriété « Baratier/Rueda »

Le bâtiment jusque là en vente à coté de la mairie a trouvé un acquéreur. La vente est conditionnée à ce que la commune leur vende la petite cour devant la maison.

Le Maire propose que la commune réponde favorablement à cette demande en vendant cette petite cours.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

2. Point sur la station d'épuration du Bourg

Le chantier est presque terminé, sa pré-réception sera faite le 04 octobre prochain. Il reste la clôture à terminer.

3. Projet de la mise en sécurité amont de la station

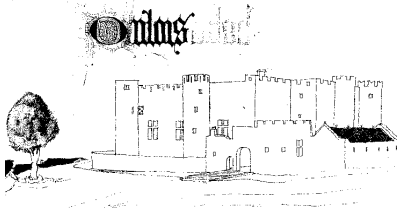
Il a été constaté des arrivées possibles d'eau pluviale très importantes en amont de la station du bourg. Cette situation pourrait endommager la nouvelle station. Il est donc indispensable de construire un système d'écrêtement d'apport d'eau pluviale. Une solution nécessiterait de passer des servitudes avec les propriétaires du terrain en amont et aval afin de faire un fossé contournant la station pour se jeter dans le fossé en aval de la station. Egis a été chargé de réaliser une pré-étude.

4. Demandes de modification du PLU

- M. et Mme Agat ont un projet de construction d'une maison d'habitation route de Granchamp. Dans ce cadre ils souhaitent une implantation qui nécessite une modification du PLU.

- M. Servier souhaiterait construire un local de vente et d'habitation sur une de ses parcelles à coté du château d'eau. Il envisage aussi un projet de construction d'une nouvelle bergerie dans sa parcelle derrière chez M. Vayssie.

Ces demandes nécessitent une modification du PLUI. Par conséquent la commune n'a plus la main sur ces modifications et c'est à Mond'Arverne d'étudier ces demandes. En effet la compétence PLU est de la responsabilité de la communauté de communes. Le PLUi est en phase d'élaboration et l'enquête publique va débiter. Les personnes voulant contester doivent donc se faire connaître dans ce cadre.



MAIRIE D'OLLOIX

5. Lancement des audits du SIVOM de l'eau (SME)

L'audit réalisé par le SME a commencé au mois de septembre pour une reprise de la concession en janvier 2019. Tous les compteurs seront remplacés.

6. Point contentieux avec St Nectaire

Philippe MARC-CHANDEZE, Alain HERITIER et des représentants de l'association Eau Lois rencontreront Maître Maisonneuve le 06 octobre prochain pour faire le point du dossier en contentieux avec St Nectaire. Les arguments des deux parties sont connus. Le tribunal de grande instance fixera les prochaines échéances.

7. Bilan de la fête de la Mûre

Cette fête est considérée comme une réussite. 120 repas ont été servis le soir. Un bilan sera fait avec les associations.

8. Bulletin municipal

Décision de faire le prochain bulletin municipal en janvier 2019.

9. Points sur la pose des compteurs

Tous les points de livraison en eau de la commune sont maintenant équipés de compteurs.

10. Nettoyage du château d'eau

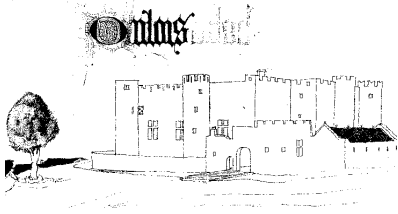
Un nettoyage du château sera programmé par Alain HERITIER.

11. Questions diverses

Camping

Bilan financier 2018 : 3262 € de recette

Maintenance et sécurité informatique



MAIRIE D'OLLOIX

La prestation concernant le stockage des données informatiques, réalisée par la société JVS est reconduit. Montant :628,40€

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

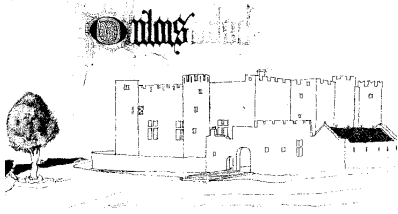
En gazonnage du cimetière

La commune souhaite engazonner le cimetière, ceci afin d'éviter le ravinement et d'en faciliter l'entretien étant donné que l'emploi des pesticides est interdit (toléré dans les cimetières notamment pour l'instant ...) A. Dussaby se charge de contacter la FREDON

Circulation

Claudette Chafsey fait remarquer qu'il faut faire un marquage au sol pour clarifier les règles de circulation autour du rocher à l'entrée du lotissement. Un marquage au sol sera fait par l'employé communal. Un courrier sera fait aux habitants du lotissement.

Fin du conseil municipal.



MAIRIE D'OLLOIX

Conseil municipal du 02 octobre 2018

Présents : Philippe MARC-CHANDEZE Maire, Dominique FUSY adjoint, Sandrine KOZAN, Alain HERITIER, Claudette CHAFSEY, Alexandra DUSSABY et Isabelle TRIPEAU conseillers municipaux.

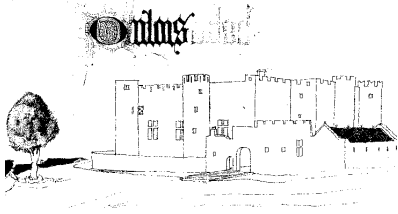
Pouvoir : Béatrice BELLARD donne pouvoir à Philippe MARC-CHANDEZE

Absente : Myrtille FERRE

Secrétaire de séance : Dominique FUSY.

<u>Ordre du Jour</u> :

- 1) Vente du délaissé communal devant propriété « Baratier/Rueda »
- 2) Point sur la station d'épuration du Bourg
- 3) Projet de la mise en sécurité amont de la station
- 4) Demandes de modification du PLU
- 5) Lancement des audits du SIVOM de l'eau (SME)
- 6) Point contentieux avec St Nectaire
- 7) Fête de la Ronce
- 8) Bulletin municipal
- 9) Point sur la pose des compteurs
- 10) Nettoyage du château d'eau
- 11) Questions diverses



Mairie D'OLLOIX

1. Vente du délaissé communal devant propriété « Baratier/Rueda »

Le bâtiment jusque là en vente à coté de la mairie a trouvé un acquéreur. La vente est conditionnée à ce que la commune leur vende la petite cour devant la maison.

Le Maire propose que la commune réponde favorablement à cette demande en vendant cette petite cours.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

2. Point sur la station d'épuration du Bourg

Le chantier est presque terminé, sa pré-réception sera faite le 04 octobre prochain. Il reste la clôture à terminer.

3. Projet de la mise en sécurité amont de la station

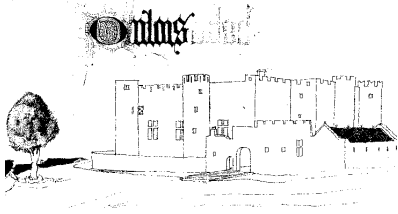
Il a été constaté des arrivées possibles d'eau pluviale très importantes en amont de la station du bourg. Cette situation pourrait endommager la nouvelle station. Il est donc indispensable de construire un système d'écrêtement d'apport d'eau pluviale. Une solution nécessiterait de passer des servitudes avec les propriétaires du terrain en amont et aval afin de faire un fossé contournant la station pour se jeter dans le fossé en aval de la station. Egis a été chargé de réaliser une pré-étude.

4. Demandes de modification du PLU

- M. et Mme Agat ont un projet de construction d'une maison d'habitation route de Granchamp. Dans ce cadre ils souhaitent une implantation qui nécessite une modification du PLU.

- M. Servier souhaiterait construire un local de vente et d'habitation sur une de ses parcelles à coté du château d'eau. Il envisage aussi un projet de construction d'une nouvelle bergerie dans sa parcelle derrière chez M. Vayssie.

Ces demandes nécessitent une modification du PLU. Par conséquent la commune n'a plus la main sur ces modifications et c'est à Mond'Arverne d'étudier ces demandes. En effet la compétence PLU est de la responsabilité de la communauté de communes. Le PLU est en phase d'élaboration et l'enquête publique va débiter. Les personnes voulant contester doivent donc se faire connaître dans ce cadre.



MAIRIE D'OLLOIX

5. Lancement des audits du SIVOM de l'eau (SME)

L'audit réalisé par le SME a commencé au mois de septembre pour une reprise de la concession en janvier 2019. Tous les compteurs seront remplacés.

6. Point contentieux avec St Nectaire

Philippe MARC-CHANDEZE, Alain HERITIER et des représentants de l'association Eau Lois rencontreront Maître Maisonneuve le 06 octobre prochain pour faire le point du dossier en contentieux avec St Nectaire. Les arguments des deux parties sont connus. Le tribunal de grande instance fixera les prochaines échéances.

7. Bilan de la fête de la Mûre

Cette fête est considérée comme une réussite. 120 repas ont été servis le soir. Un bilan sera fait avec les associations.

8. Bulletin municipal

Décision de faire le prochain bulletin municipal en janvier 2019.

9. Points sur la pose des compteurs

Tous les points de livraison en eau de la commune sont maintenant équipés de compteurs.

10. Nettoyage du château d'eau

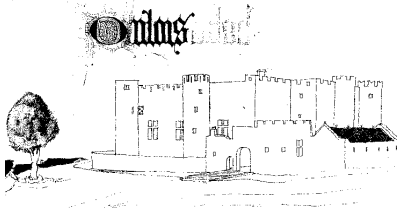
Un nettoyage du château sera programmé par Alain HERITIER.

11. Questions diverses

Camping

Bilan financier 2018 : 3262 € de recette

Maintenance et sécurité informatique



MAIRIE D'OLLOIX

La prestation concernant le stockage des données informatiques, réalisée par la société JVS est reconduit. Montant :628,40€

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

En gazonnage du cimetière

La commune souhaite engazonner le cimetière, ceci afin d'éviter le ravinement et d'en faciliter l'entretien étant donné que l'emploi des pesticides est interdit (toléré dans les cimetières notamment pour l'instant ...) A. Dussaby se charge de contacter la FREDON

Circulation

Claudette Chafsey fait remarquer qu'il faut faire un marquage au sol pour clarifier les règles de circulation autour du rocher à l'entrée du lotissement. Un marquage au sol sera fait par l'employé communal. Un courrier sera fait aux habitants du lotissement.

Fin du conseil municipal.